

ICANN69 | Journées de séances communautaires – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et CPH
Jeudi 15 octobre 2020 – 16h00 à 17h00 CEST

FRANCO CARRASCO : Nous allons maintenant commencer. Je vais demander à la technique de lancer l'enregistrement.

Bonjour, bienvenue à tous pour cette réunion conjointe du Conseil d'Administration et de la CPH en ce jeudi 15 octobre 2020. Je m'appelle Franco Carrasco, je suis du personnel de l'ICANN et je vais m'occuper de la gestion de cette séance. Avant de commencer, j'aimerais vous fournir quelques informations importantes.

Cette réunion est sous forme de webinaire Zoom. La parole est réservée exclusivement pour les interactions entre le Conseil d'Administration et les membres de la CPH. Ce sont donc les seuls membres de cette session qui sont panelistes et qui peuvent parler.

Pour tous les panelistes, levez la main sur Zoom pour pouvoir prendre la parole. Tous les panelistes seront sur muet par défaut, donc mettez votre micro en marche avant de prendre la parole. Avant de parler, n'oubliez pas de donner votre nom et votre affiliation et d'éteindre toutes les notifications de vos applications.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

N'oubliez pas que le Conseil d'Administration ne prendra que les questions de cette unité constitutive. Par conséquent, il n'y a pas de fenêtre Questions et réponses.

La séance inclut une transcription en temps réel. Vous pourrez la trouver en cliquant sur le bouton de la barre d'outils du webinaire. L'interprétation est disponible en anglais, français, espagnol, chinois, arabe et russe.

Pour tous les participants, vous pouvez afficher vos commentaires dans le chat. Pour ce faire, il y a un menu déroulant qui vous permet de publier votre commentaire.

Les chats privés ne sont possibles sous forme webinaire qu'entre les panelistes. Donc lorsque la communication avec un participant standard est effectuée, celle-ci sera vue par tout le monde. Cette réunion est enregistrée et les chats seront archivés.

Nous vous rappelons également que cette séance est régie par les normes de conduite de l'ICANN que vous avez dans le chat de Zoom.

Je passe maintenant la parole à Maarten Botterman, président du Conseil d'Administration de l'ICANN. Maarten, c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Franco.

Merci à vous tous qui êtes là avec nous pour cette réunion conjointe du Conseil d'Administration et de la CPH. Cela fait déjà une semaine

que nous nous réunissons. Pour certains d'entre vous, il est très tôt, surtout sur le continent Américain. Ce qu'il faut savoir, c'est que nous comprenons bien que c'est le cas pour beaucoup. Nous remercions la communauté pour sa souplesse dans cette situation compliquée. De participer dans tous ces fuseaux horaires rend vraiment les rencontres personnelles compliquées.

La seule bonne nouvelle, c'est que vous n'avez pas besoin de voyager pour participer aux différentes séances. Mais nous savons bien tous que cette situation vous impacte et c'est la meilleure solution que nous avons à vous proposer. Nous verrons ce que nous pouvons faire pour améliorer ce que nous vous proposons de manière à travailler au mieux malgré les obstacles.

Donc nous avons hâte de pouvoir communiquer avec vous, membres de la chambre des parties contractantes. Et je vais passer la parole à Becky.

BECKY BURR :

Merci beaucoup.

Bonjour, bonsoir, suivant le cas, peut-être bonne nuit pour certains. Merci d'être avec nous. Il y a des questions intéressantes et je pense que nous allons commencer par la question que vous nous avez posée. Je vais donc passer la parole à la chambre des parties contractantes. Je ne sais pas si vous avez des commentaires comme introduction. Je ne vois personne se manifester.

ASHLEY HEINEMAN :

Excusez-moi, je n'arrive pas à lever la main.

Je voulais simplement tous vous remercier de prendre ce temps pour discuter avec nous et merci de vous attaquer à nos questions en premier. Elles sont denses. Je pense qu'il va falloir beaucoup de travail pour nous répondre. Et désolée de ne pas avoir pu vous donner davantage de feedback constructif pour les traités. Mais c'est intéressant en fait, il n'y a rien de nouveau par rapport à ces questions que nous vous posons.

Lorsqu'il y a une crise, il y a toujours une critique du modèle. Donc nous sommes en fait un petit peu curieux de voir comment vous réfléchissez à ces questions. Et ensuite, on pourra rentrer dans le détail de la logique derrière nos questions si cela vous interpelle.

BECKY BURR :

Merci.

Oui, Donna peut-être, vous voulez répondre ?

DONNA AUSTIN :

Non. Simplement, je fais bon accueil à ce débat.

BECKY BURR :

C'est une question importante. Je vais donc commencer par vous dire que nous ne pensons pas que le EPDP soit ou représente un échec du

modèle multipartite. Nous pensons que c'est plutôt le reflet d'une réussite. Les limites, en ce qui concerne l'élaboration de politiques, sont établies par les lois, par le RGPD et par d'autres lois de protection des données. Donc notre point de vue, c'est que l'élaboration des politiques a procédé dans le cadre des contraintes. Donc ce n'est pas le modèle multipartite ou l'ICANN qui aurait pu contrôler ces contraintes. Donc notre point de vue, c'est une réussite. Je pense que nous l'avons déjà exprimé, Göran a écrit un blog là-dessus pour féliciter la communauté pour son travail et sur le travail qui sera fait à l'avenir.

Je pense que nous allons continuer et l'Org va continuer à poursuivre la conversation avec l'Europe sur tout ce qui est relatif au RGPD pour éclaircir les choses du point de vue juridique de manière à permettre davantage de considérations sur les politiques et de manière à savoir si nous avons résolu les questions. Mais de toute évidence, il faut respecter ce qui est imposé en termes de législations et le modèle multipartite n'a pas pour objectif de contourner quelque législation que ce soit.

Je vais demander à Göran s'il a d'autres choses à ajouter par rapport à ceci, parce que je sais que le blog, c'était un point de vue qui lui tient à cœur et il souhaitait vraiment que la communauté comprenne qu'il ne s'agissait pas d'un échec.

GÖRAN MARBY :

Oui, effectivement, je crois que le PDP a fait ce qu'il a pu, il est allé aussi loin qu'il le pouvait parce que les recommandations acceptées par le conseil de la GNSO sont celles qu'ils pouvaient accepter.

Le fait que les gens critiquent maintenant, certes, je le comprends, ils sont déçus et cela se comprend, mais je pense que ces déceptions sont orientées dans le mauvais sens, parce que s'ils pensaient que le modèle SSAD puisse résoudre le problème juridique et établir les bases du fonctionnement, ils avaient tort.

Donc dans le cadre de mon travail... Parce que moi, je crois au modèle multipartite, je crois vraiment que ce modèle fonctionne et je crois que la manière que l'ICANN a de procéder est tout à fait adéquate.

Ce qu'on peut également dire au directeur général et à l'Union européenne, c'est que la communauté de l'ICANN a fait son travail et voilà. Les états-membres, l'Union européenne, les autorités de protection des données ne veulent rien faire. Toutes ces entités sont contentes de la situation, elles sont satisfaites de l'accès aux données WHOIS. Moi, je ne peux rien faire par rapport à cela parce que là, on parle de questions politiques.

Par rapport aux autorités d'application de la loi, si elles ne changent rien, si elles ne font rien, elles sont satisfaites et voilà. On en est là.

BECKY BURR :

Je vois que Ruben a posé une question : « Est-ce que ceci indique des problèmes, ce EPDP, étant donné les déceptions exprimées par les parties contractantes ? »

Je pense qu'effectivement, il y a des problèmes par rapport au modèle multipartite et nous essayons tous de mieux les cerner. Et je crois que ce sont des choses sur lesquelles nous devons continuer de travailler. Et nous apprécions en particulier le sentiment de votre question, à savoir que peut faire la chambre des parties contractantes pour appuyer le travail du Conseil d'Administration.

Je voulais passer la parole à Mandla et à Matthew pour qu'ils nous parlent un petit peu du travail effectué sur le modèle multipartite. Ensuite, on pourra passer à une discussion pour voir comment nous pouvons nous aider mutuellement pour avancer dans ce monde virtuel, mais même après lorsqu'on se retrouvera en présentiel.

Que pouvons-nous faire pour que le modèle multipartite fonctionne mieux pour nous assurer que le fait qu'on n'obtienne pas toujours ce que l'on souhaite ne représente pas nécessairement un échec mais que c'est simplement un résultat du modèle multipartite ? Matthew, Mandla, je ne sais pas qui souhaite nous dire un petit peu quel est le contexte de l'évolution de notre travail.

MATTHEW SHEARS :

Merci Becky. Je vais commencer et ensuite, je passerai la parole à Mandla.

C'est une question vraiment importante, comme vous l'avez dit. Et vous l'avez exprimé très clairement dans votre question, ici, la question, c'est comment est-ce qu'on s'assure que le modèle multipartite soit plus efficace ? Mais tout ceci existait précédemment.

Nous avons maintenant un médium différent qui change un petit peu la dynamique. Mais si on y réfléchit, il y a des éléments clés sur lesquels nous avons travaillé dans le cadre de l'évolution du modèle multipartite. Certes, c'était important avant ce nouvel environnement et la pandémie, ce sont des questions de priorités, d'envergure, de consensus. Plus nous établissons le cadrage, plus nous établissons des priorités, plus le travail est facile et plus il est focalisé, moins il est lourd.

Et ensuite, on arrive à travailler sur les facteurs clés d'évolution du modèle multipartite. Donc c'est quelque chose qu'on doit faire maintenant qui est d'autant plus important étant donnée la pandémie.

Je vais vous donner un petit point sur cette initiative et sur ce que nous prévoyons pour l'avenir. Pour ceci, je vais passer la parole à Mandla.

MANDLA MSIMANG :

Oui. Excusez-moi, je m'installe. Merci.

Je suis membre du Conseil d'Administration de l'ICANN.

Par rapport à ce que disait Matthew, pour rebondir et continuer là-dessus, par rapport à la question que vous posez aussi, je crois qu'il est très important de bien comprendre que le modèle multipartite ne fait qu'évoluer. Et il ne peut pas évoluer ni s'améliorer sans le point de vue de la communauté et des différents acteurs.

Comme Matthew a commencé à vous le dire, ce processus – et je pense qu'à la CPH, vous l'avez bien suivi – a été lancé il y a un peu plus d'un an. C'était en début d'année passée. Dans le cadre du processus de révision de la planification et du budget, le Conseil d'Administration a mis en place un processus dirigé par Brian Cute. Brian s'était occupé de l'ATRT 1 et 2 également. Donc il y avait six priorités, six domaines qui avaient été identifiés par la communauté et qui étaient un obstacle à l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN. Priorisation du travail, utilisation des ressources, c'était deux des priorités principales.

Ce document du Conseil d'Administration a été soumis à consultation. Une fois que nous avons reçu le point de vue de la communauté, nous avons publié un document entre juin et août sur lequel nous avons reçu d'autres commentaires. Ensuite au mois d'août, nous avons finalisé le document et voilà où nous en sommes maintenant. La version définitive du document a été publiée. Voilà où nous en sommes maintenant.

En ce qui concerne l'avenir, ce que nous avons pu constater, c'est que la communauté est un petit peu submergée et n'a pas suffisamment de moyens pour s'occuper de tout ceci. Mais le modèle multipartite et

la question que vous posez, c'est vraiment au centre de votre question, tous ces processus, comment on peut harmoniser, rationaliser, comment on peut s'occuper de cette question d'évolution qui est un de nos objectifs stratégiques mais en même temps sans distraire les uns et les autres du travail qui a été effectué.

Donc ce que nous avons fait, grâce au point de vue de la communauté que nous avons reçu, c'est que nous avons mieux établi les six domaines de priorités identifiés dans le processus Brian Cate. Et nous avons rationalisé ceci pour définir trois domaines de priorités. Donc priorité du travail, utilisation efficace des ressources, précision et cadrage du travail et représentation et inclusion. Et je crois qu'il est très important de noter que cela ne veut pas dire que les autres domaines de priorités qui avaient été identifiés avec les rôles et les responsabilités, etc., cela ne veut pas dire que ceux-ci disparaissent mais simplement qu'on s'en occupera dans la période de cinq ans.

Donc ce que nous espérons, c'est qu'en nous concentrant sur ces trois domaines que j'ai mentionnés, nous arriverons à résoudre les autres problèmes qui sont peut-être en fait simplement un symptôme secondaire.

Donc le processus que nous avons engagé, c'est vraiment de nous occuper de cela en premier, de s'assurer que le travail est complémentaire aux autres efforts comme l'ATRT3, le PDP 3.0. Donc voilà où nous en sommes.

Nous en sommes à la phase de la mise en application de la planification, donc nous allouons les ressources et nous organisons notre travail et bien sûr, nous attendons votre point de vue par rapport au développement de ce travail. Et nous allons continuer de travailler avec la communauté dans le cadre de ces activités.

Voilà un petit peu pour résumer là où nous en sommes. Et la question du Conseil, c'est vraiment « Que pensez-vous de ceci ? » Et je pense que votre question parle déjà de l'importance de ce projet et de ce que nous pouvons en faire à l'avenir.

Je vais maintenant repasser la parole à Becky.

BECKY BURR :

Merci Mandla, merci Matthew.

Pour revenir à la question en particulier, j'apporterais mes remarques personnelles.

Les réunions présentiels sont clairement avantageuses. On pourrait dire que les échanges entre le Conseil et la chambre des parties contractantes à travers des appels de Zoom ont permis d'améliorer quelque peu la qualité de nos échanges parce qu'on peut les tenir plus fréquemment, d'une manière un peu moins formelle, générer des véritables échanges, des conversations. Et je pense qu'il est important d'en profiter, ce fait de pouvoir discuter entre nous et d'avoir des rapports qui nous permettent de nous comprendre les uns les autres, comprendre le point de vue des autres. Donc le Conseil interagit avec

d'autres secteurs de la communauté aussi, mais je pense que ce qu'on remarque, c'est que les différentes chambres, différents groupes de représentants, différentes unités constitutives pourraient tous en bénéficier.

Et d'autre part, Maarten a dit dans ses remarques d'ouverture qu'il est vrai qu'il y a différents fuseaux horaires au monde et vu le décalage, pour certains, on commence en plein milieu de la nuit et cela peut, c'est vrai, augmenter les tensions. Il y a des gens qui, même maintenant qu'on n'est est qu'à la première semaine de nos réunions, travaillent pendant la nuit puis continuent pendant la journée. Et cela crée des tensions supplémentaires qui s'ajoutent aux réunions virtuelles où les gens sont déjà avec un jet lag mais en plus, ils sont ailleurs, ils ne peuvent même pas se remettre de ce décalage horaire. Donc il faut le prendre en considération et être compréhensif lors de nos échanges entre nous.

Plus spécifiquement, quelles sont vos suggestions ? Comment croyez-vous que la chambre des parties contractantes peut interagir avec le Conseil d'Administration et avec les autres parties de la communauté à mesure que l'on avancera ? Dans la théorie qu'on se réunit tous, il sera moins probable que l'on finisse par considérer les résultats comme des échecs alors qu'ils sont de véritables réussites.

Je vois que Jonathan lève la main.

JONATHAN ROBINSON : Merci Becky.

En fait, je regarde la diapositive ici et je vois que les informations sont divisées. Pour ce qui est de l'évolution du modèle multipartite, c'est un problème stratégique collectif sur lequel nous essayons de travailler tous. Dans la prochaine année, nous devons gérer ce problème collectivement et interagir. Et vu la crise des PDP, c'est du travail stratégique qu'il faut faire également. Moi, je voudrais que l'on aborde quelque chose dans ces trois catégories.

Vous avez tout à fait raison, on travaille beaucoup plus en ce moment, il y a des aspects qui se sont améliorés, les résultats sont satisfaisants. Mais d'autre part, vous le dites, il est raisonnable de se demander pourquoi concentrer nos échanges en 60 minutes dans le cadre d'une réunion de l'ICANN alors que ce n'est même pas nécessaire ? On pourrait le faire à un autre moment, dans des circonstances différentes, sur un autre fuseau horaire.

Donc peut-être ce que l'on pourrait faire serait de travailler avec vous pour résoudre ces problèmes différents et pour essayer d'apporter des réponses, des propositions pour ne pas continuer toujours par inertie comme il semblerait que l'on fait. Par exemple dans le cas particulier de l'évolution du modèle multipartite, peut-être qu'il faudrait avoir une vision à plus long terme, que l'on se dise : « Quelles sont les priorités non pas sur les prochains 12 mois mais sur les prochains trois ou cinq ans ? » Donc si on voit les priorités d'ici trois ou cinq ans, il sera plus facile de définir les priorités pour l'année prochaine. Que pourrait-on remettre à plus tard ? Qu'y a-t-il d'urgent à voir

maintenant ? Peut-être que cela pourrait nous aider à surmonter ce problème.

J'espère avoir apporté un point de vue quelque peu différent sur la question pour que l'on puisse aller de l'avant ensemble. Merci Mandla, Matthew et Becky.

BECKY BURR :

Merci Jonathan. C'est un très bon commentaire.

Je réitère ce que j'ai dit avant : le Conseil a eu l'occasion d'interagir dans la période intersession et d'ailleurs plus fréquemment avec les différents secteurs de la communauté. Et c'était satisfaisant. Bien sûr, on risque toujours d'avoir plus de temps à échanger entre nous et finir par avoir des réunions sans arrêt, mais il faut profiter de cet atout des réunions virtuelles pour discuter des questions qui nous intéressent au lieu de nous réunir pour écrire des déclarations et les envoyer. Ce n'est pas aussi utile.

Je vais céder la parole à Donna puis à Ashley.

DONNA AUSTIN :

Merci Becky. Donna, du RISG.

Pour rebondir sur ce que disait Jonathan – et Becky, vous avez dit que vous avez davantage interagit avec des groupes communautaires en dehors des réunions de l'ICANN – pour rappel, on a une réunion de 60 minutes aujourd'hui, donc le groupe des représentants de parties

prenantes des opérateurs de registre n'aurait eu que 60 minutes de réunion avec vous dans une période d'un an. Nous aurions voulu avoir une occasion d'interagir avec vous en personne. Je sais que la CPH a eu des discussions avec vous et avec Matthew une fois pendant cette période, mais je n'ai pas vu d'amélioration au niveau de la quantité d'échanges que nous avons eus au cours de la dernière année.

Donc ma proposition pour le Conseil d'Administration serait de considérer ce que la chambre des parties contractantes peut vous apporter. Pensez-y comme une ressource. En général, Becky vient nous demander ce qu'on a entendu dire par quelque chose par exemple. Donc si vous avez des question, venez nous voir, on est là pour y répondre.

Je voudrais vraiment que l'on change cet esprit pour que vous compreniez ce qu'est l'industrie, ce que font les parties contractantes dans leur quotidien et que vous nous voyiez comme une ressource. Peut-être qu'on pourra programmer des séances sur une période de 12 mois comme le disait Jonathan pour aborder des sujets qui seraient utiles pour vous de comprendre. Donc considérez-nous comme une ressource lorsque vous discuterez de sujets qui touchent les parties contractantes ou lorsque vous aurez des questions par rapport à nos transactions ou à comment vos politiques impactent le secteur commercial. Donc on est une véritable ressource pour le Conseil.

Merci Becky.

BECKY BURR :

Merci Donna.

Maarten, vous voulez répondre ? Donna avait envoyé une question sur le chat à propos d'une liste des initiatives et des équipes de travail en cours. Vous avez suggéré que Xavier pourrait peut-être y répondre ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui. Nous suivons de près ce qui doit être fait et ce qui se passe au sein de la communauté. L'organisation ICANN d'ailleurs nous apporte un soutien formidable à ce niveau-là.

On sait toujours ce qui est à venir parce qu'ils nous en informent tout au long de la réunion. Comme cela, nous pouvons nous-même prévoir quelles seront nos priorités. Mais il est tout à fait vrai, comme cela a été dit par Xavier, dans notre responsabilité plus que jamais auparavant, nous avons une bonne compréhension et nous vous remercions de faciliter ces séances.

Xavier, est-ce que vous voulez parler de ce que vous faites ?

XAVIER CALVEZ :

Oui. Merci Donna pour votre question sur le chat et pour votre remarque.

J'ai pu participer à la séance qui vient de se tenir entre la CPH et autres tout à l'heure. Vous avez également parlé du besoin d'établir des priorités au niveau de votre travail. Nous essayons tous de nous

améliorer sur différents domaines, sur établir des priorités. Le conseil de la GNSO a des séances de planification annuelles, une liste d'activités qui est revisitée pour essayer de programmer les travaux suivant la liste. Je sais que la CPH suit ce même modèle de travail. Nous souhaitons tous être mieux organisés.

Chaque groupe a bien sûr ses propres priorités. Lorsque vous voyez l'ensemble de la communauté, la liste comporte des éléments communs pour tous, dans le sens qu'il y a une possibilité d'établir les priorités pour notre travail en tant que groupe, ensemble pour pouvoir faire en sorte que tout le monde en bénéficie et que la quantité de sujets sur lesquels on travaille en parallèle soient minimisés.

Je pense qu'un bon nombre des commentaires qu'a fait votre groupe avant portaient sur ce même sujet. On commence énormément de travail, on ouvre des pistes et il est difficile de conclure toutes ces pistes parce qu'il y a énormément de travail qui se fait en simultané.

Donc tout au long du processus, nous essayons de nous organiser pour les mois suivants. À chaque fois, on pense à une période d'un an à l'avenir, période qui n'existe pas dans notre planification. Et nous essayons de planifier et de réunir les groupes de la communauté avec leur liste de priorités pour les années à venir et ce, parce que cet exercice nous permet de prendre une décision conjointe sur ce qui nous semble qu'il faudrait que nous avancions tous ensemble en tant que communauté pour que l'organisation ICANN puisse nous soutenir pour pouvoir atteindre ses priorités. C'est un concept tout simple. Nous ne l'avons pas essayé dans le passé de manière formelle, mais ce

processus sera suivi dans le cadre du processus de planification annuel avec l'intention de réduire la quantité de sujets sur lesquels travaille toute la communauté en un même moment.

Cela ne sera pas facile, cela va prendre du travail, du temps, des compromis de toutes les parties prenantes, mais il s'agit d'une amélioration nécessaire à la manière dont nous travaillons ensemble. Je pense que tout le monde souhaite le faire. Cela va prendre du temps, oui, des efforts, mais l'organisation soutiendra le travail de la communauté.

Merci.

BECKY BURR :

Merci Xavier.

Par rapport à la question dans le chat « Combien de processus simultanés est-ce que la communauté peut supporter ? » c'est tout à fait exact. Il y a la liste concrète réelle de toutes les choses que nous souhaitons faire. Puis il y a le processus dont parle Xavier selon lequel la communauté décide ensemble de ce qu'elle peut faire et de ce que sont les priorités. Je pense que c'est là-dessus que nous pouvons avancer et être réalistes par rapport à ce que nous pouvons entreprendre. Et bien sûr, il nous faut absolument faire avancer les projets auxquels nous nous sommes engagés et nous focaliser sur l'avenir.

D'abord Ashley et ensuite Sam.

ASHLEY HEIENEMAN :

Je pense que c'est parfait.

Par rapport à ce dont on a parlé, je pense que cela va au cœur du problème parce que nous travaillons sur tellement de choses différentes qu'on perd un petit peu de vue ceux qui représentent l'objectif de la communauté. Je pense que c'est le problème global.

Par rapport au modèle multipartite, en fait, nous ne travaillons pas toujours en tant que communauté en vue d'un but commun. Par rapport aux différents groupes de travail, aux différentes activités, tout le monde travaille sur différentes choses, tout le monde s'occupe de son propre domaine, il y a les parties contractantes, il y en a qui ne font pas partie et peut-être connaissent un peu la nature de notre travail, mais ce n'est pas le cœur de leur travail, donc le DNS n'est pas forcément un domaine de focalisation pour ces personnes. Nous travaillons beaucoup sur les processus, les procédures, leur amélioration, mais je crois qu'il faut revenir à la communauté, et décroître la quantité de travail pourrait y contribuer. Je pense que ceci pourrait améliorer le modèle multipartite d'une manière générale parce que mon sentiment, c'est que si nous ne travaillons pas ensemble en communauté, nous travaillons les uns contre les autres. Et je pense que c'est un petit peu sur cette base que la structure fonctionne actuellement et on se retrouve dans des tranchées et on n'arrive pas à en sortir.

Encore une fois, ce sont des commentaires un petit peu de hauteur disons, mais l'idée, c'est non seulement d'appuyer le modèle mais d'appuyer le résultat, donc de garder en point de mire le résultat. J'espère que c'est utile.

Et je sais que Sam a de bonnes choses à dire par rapport à une approche plus officielle de l'évolution. J'espère qu'elle pourra prendre la parole.

BECKY BARR : Je passe la parole à Sam.

SAMANTHA DEMETRIOU : Très bien. Merci de me passer la parole.

Je fais partie du comité exécutif et je suis avec les opérateurs de registre. Je voulais vous mentionner certains des points - et je pense que les bureaux d'enregistrement pourront faire écho à mes commentaires.

Par rapport à ce que nous avons envoyé dans la consultation sur le document sur les étapes suivantes, donc finalisation en juin et après en août, ce qui a été mentionné tout à l'heure, par rapport à la consultation sur le modèle multipartite et par rapport aux priorités, je crois que nous sommes tout à fait alignés ou d'accord avec ce que Xavier a mentionné.

Ce n'est pas quelque chose qui a déjà été fait dans la communauté et nous comprenons bien que ce sera difficile. Une des choses que nous suggérons, je souhaite simplement le proposer, c'est qu'à notre avis, il faudra un soutien professionnel.

Il me semble qu'il y a un groupe qui établit bien ses priorités et qui structure bien son travail et il s'agit du conseil de la GNSO. Ils ont beaucoup de soutien externe, de professionnels, du personnel de l'ICANN, des personnes qui ont une certaine expérience dans la gestion de projet. Donc le conseil a une structure de gestion de projet qui lui permet de considérer le travail à long terme, de tout bien considérer. Et il n'y a pas de structure de ce type qui existe dans toute la communauté. Donc non seulement il me semble qu'il faut que nous arrivions à établir les priorités et de faire tout le travail qu'il faut faire, mais je crois aussi que pour rassembler la communauté et pour que les différents segments de la communauté comprennent bien quelles sont les priorités et les priorités des autres groupes, il nous faut absolument parler de ce dont Ashley a mentionné et de ce qui est inclus dans les documents, à savoir la question des silos. Tout le monde est dans sa tranchée, tout le monde se concentre sur son propre travail et du coup, on travaille de cette manière indépendamment alors qu'en fait, on devrait travailler ensemble.

Donc c'est un petit peu l'idée, c'est un peu des problèmes clés du projet MSM. Je suis heureuse de savoir que vous aussi, vous pensez dans ce sens. À mon avis, c'est vraiment le projet concret qu'il faudrait mettre en place pour lancer l'initiative. Comme Donna et d'autres

vous l'ont dit, nous sommes là pour vous aider, pour vous soutenir dans cet effort à l'avenir.

Et certes, nous avons soumis des commentaires et comme Becky l'a dit, je pense qu'il faut aussi que nous nous rencontrions, que nous nous voyions. Je pense que ce serait très utile de passer plus de temps avec vous. Désolée, j'ai mentionné beaucoup de choses, mais...

BECKY BURR :

Non, c'était très utile. Et pour revenir aux commentaires de Jonathan et à votre commentaire sur les ressources, je crois que c'est un rappel tout à fait utile. C'est un petit peu ce que vous avez demandé. Göran et moi, nous avons justement une conversation sur une question que nous avons et le résultat de la conversation, c'était simplement de se dire : « On va poser la question à Matthew. » Donc je pense que vous allez voir de plus en plus de démarches de ce type. Si nous ne comprenons pas quelque chose, tout simplement « Est-ce que vous pouvez nous aider à comprendre ? Quel est le processus ? » Et je pense que c'est vraiment quelque chose que nous nous devons de faire, donc d'engager la conversation avant que des commentaires soient écrits officiellement, donc de bien se comprendre au préalable.

Attendez, je vous interromps une seconde Donna parce qu'il y a un sondage. Donc je vais passer la parole à Göran pour cette question.

GÖRAN MARBY : Oui, effectivement, la question des ressources, il est important de tous travailler. Et je fais bon accueil à cette discussion.

Les réunions en présentielle, c'est vraiment l'ADN de l'ICANN, c'est là où on résout les problèmes. On sort de sa bulle et on se rencontre. Il y a les conversations spontanées qui se produisent naturellement, on va dans une salle, on va au bar et on trouve les gens parce que l'ICANN, c'est cela, c'est résoudre les problèmes de cette manière.

Mais dans l'environnement que nous avons maintenant, ce n'est pas possible. Donc les silos sont d'autant plus importants, les tensions existent, on travaille en pleine nuit, etc.

Donc dans le cadre de cette discussion, le sondage a pour objectif justement d'en parler, de parler de ce problème et de s'assurer qu'il n'y a pas simplement quelques personnes qui sont dans une salle et qui discutent, mais qu'on puisse savoir comment mieux traiter ceci.

Tout ce dont vous parlez, cette interaction qui doit changer puisqu'on ne peut pas se retrouver, je pense que nous avons tous le même objectif. Je n'ai pas la réponse, peut-être que vous avez la réponse, mais je pense que c'est à toute la communauté d'y réfléchir. C'est un point de discussion et il nous faut absolument y réfléchir et définir nos propositions sur la base des différents points de vue qui nous seront soumis.

J'espère que cela pourra lancer la conversation parce que c'est quelque chose qui revient tout le temps. Il y a un besoin de discussion. En général, les différentes parties de la communauté ne sont pas

toutes d'accord. Je sais que le délai est court, mais j'attends vraiment le résultat de ces questions. Et je pense que votre point de vue sera très important.

BECKY BURR : Donna et ensuite Maarten.

DONNA AUSTIN : Merci. J'espère que vous m'entendez bien.

Je voulais revenir sur quelque chose qui a été mis dans le chat par Mary. Il s'agit d'une conversation de Göran et Maarten avec les SO et AC.

S'il vous plaît, reconnaissez que le président du conseil de la GNSO ne parle pas pour toute la GNSO. Et c'est vrai pour les autres unités constitutives. Donc les opinions que nous avons sur certains sujets sont parfois différentes, voire très différentes.

Lorsqu'on parle de ce qui se passe au sein du conseil de la GNSO, il y a la plan stratégique, il y a les processus d'élaboration de politiques qui ressortent. Au sein du groupe des parties contractantes des opérateurs de registre, nous avons des groupes de discussion, des groupes de travail qui considèrent d'autres questions. Et je ne sais pas si, Xavier, vous avez bien retenu ceci, mais il est important de bien comprendre que nous avons des ressources, nous avons des personnes dans nos SG respectives qui travaillent dans d'autres entités sur des questions relatives à l'ICANN.

Je crois que nous avons quatre ou cinq groupes de travail actifs qui se retrouvent régulièrement. Ils se rassemblent à peu près toutes les deux semaines. Donc je vous demande de bien respecter le fait que le conseil de la GNSO ne parle pas pour toute la GNSO. Il y a les SG qui également font partie de la GNSO.

C'est simplement une demande de respect. Et à l'avenir, dans les conversations qui se produisent, je pense qu'il faut absolument bien inclure les SG et C et les différents présidents de ces différents groupes dans la conversation.

Merci.

BECKY BURR :

Merci Donna.

Göran, est-ce que vous souhaitez répondre ?

GÖRAN MARBY :

Je vais faire un commentaire.

Ce groupe ne prend pas de décision, au nom de qui que ce soit d'ailleurs. C'est clair, ce n'est pas le statut de ce groupe. Il y a par exemple le GAC qui parle au conseil de la GNSO de ce qui va se passer à l'avenir ; c'est la même chose. Et comme vous le savez, Donna, lorsque nous avons des propositions à faire, nous les faisons à toute la communauté.

Mais effectivement, il est bon d'en parler. Le président du conseil de la GNSO n'est pas là pour prendre des décisions, mais je crois que ce groupe qui est ressorti de l'initiative communautaire, je ne sais pas si vous vous souvenez de la discussion en Afrique du Sud où il y avait eu une plénière sur l'amélioration de l'efficacité de l'ICANN et comment établir les priorités, ce groupe dont je parle est sorti de ces discussions et je pense qu'il fonctionne très bien. Ils font partie de la structure mais par contre, ce n'est pas une entité décisionnelle.

Donc j'espère que j'ai éclairci tout malentendu par rapport à ce groupe. Merci.

BECKY BURR :

Merci Göran.

Maarten ?

MAARTEN BOTTERMAN :

J'appuie ce qui a été dit. J'étais présent à ces réunions et à chaque fois, il était clairement dit qu'on ne demande pas au groupe de prendre des décisions. Ce qu'on veut, c'est de mieux comprendre la perspective de chacun des groupes. Et on est là pour les aider parce qu'en fait, chaque groupe travaille dans sa cloison. Et l'idée est de travailler ensemble, ce qui est plus efficace. L'idée est d'aider le processus, de le faire avancer sans que les processus de prise de décision ne doivent changer. Et chacune des parties de la communauté a un rôle à y jouer.

D'autre part, quant à l'interaction entre le Conseil et la communauté, nous évaluons quelles seraient les différentes manières de l'organiser. Cela pourrait prendre un moment avant de pouvoir reprendre les réunions en personne, donc on se demande comment améliorer davantage l'interaction entre nous. Il y a le sondage qui pose la question. Au conseil, on pense à comment mieux échanger avec vous, comment générer davantage d'opportunités, d'avoir des interactions comme celle qui nous réunit aujourd'hui avec vous.

J'ai participé moi-même à la communauté pendant un moment et je sens que ces interactions se sont beaucoup améliorées parce qu'en ce moment, on a déjà des réunions beaucoup plus interactives qui nous permettent d'aborder des sujets qui nous intéressent et qui vous intéressent. C'est déjà cela.

Puis traditionnellement, on avait des forums publics où chacun des groupes pouvait venir s'exprimer, mais continue à travailler isolé. Et il était utile de pouvoir travailler sur tous les groupes pour comprendre comment mieux communiquer avec l'extérieur au lieu de nous concentrer vraiment sur le processus exclusivement. Donc on continue à essayer de trouver de nouveaux moyens. Nous sommes ouverts aux suggestions et nous savons bien que la chambre des parties contractantes est là pour nous aider à faire en sorte que l'ICANN soit une réussite. On veut tous que l'ICANN fonctionne, qu'elle soit un succès. C'est la valeur commune que nous partageons.

Merci.

BECKY BURR :

Merci Maarten.

J'irais même au-delà. Il n'y a que l'écoute. Nous vous voyons activement comme une ressource, nous vous contactons activement pour vous demander ce que vous pensez à mesure que les sujets apparaissent.

Comme je l'ai dit avant et comme Xavier l'a également dit, il faut être prudent. Si vous ne savez pas ce que vous demandez, vous pouvez le regretter par la suite. Mais notre intention claire est de commencer à faire cela de plus en plus de manière ouverte, de manière plus agressive, de le faire exprès pour promouvoir la discussion en espérant pouvoir promouvoir la compréhension commune. Donc je voulais réitérer le commentaire de Donna. Le président du conseil de la GNSO occupe un rôle très particulier et a une obligation au moment d'interagir avec nous puisqu'il doit représenter l'avis du conseil. Il ne serait pas juste d'assumer que le président du conseil de la GNSO représentera ou reflétera l'avis d'une partie particulière de la GNSO. Donc il faut en être conscient.

Ashley, vous levez la main. Maarten, je suppose que c'est une vieille main.

ASHLEY HEINEMAN :

Merci. Ashley, présidente du groupe des représentants des bureaux d'enregistrement.

Je ne suis pas préoccupée par ce que je demande. Je pense que toutes les occasions de discuter sont essentielles. Désolée, je regrette que cela ne se soit pas produit davantage jusqu'ici.

Lorsque le Conseil veut nous parler, ils ne peuvent pas avoir peur de ce que nous allons dire. Il faut qu'il y ait une voix de communication constante. Et à l'ICANN en général, on assume automatiquement quelles sont les intentions ou les motivations, les incitations des gens. Je voudrais vous encourager à aller au-delà de cela et d'essayer de mieux comprendre d'abord, parce que ces préjugés existent de tous les côtés. Si on pouvait communiquer périodiquement de manière plus habituelle, moi, je suis pour. Si nous pouvons utiliser notre expérience pour pouvoir générer ce dialogue accru, je pense qu'on devrait le faire.

Merci.

BECKY BURR :

Je pense qu'on est tous d'accord là-dessus.

Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet ? Il me semble que la question peut être résumée en une phrase. Il faut que l'on s'unisse en tant que communauté pour essayer de comprendre quelle est notre charge de travail et pour établir les priorités en fonction de ce qui peut être fait. Il faut également que l'on considère les autres comme des ressources et que l'on s'implique à des conversations et profitent de la possibilité de se regarder pour nous assurer que nous travaillons ensemble pour faire que le modèle multipartite fonctionne.

Ashley, Donna, je ne sais pas si vous avez des remarques finales ou si quelqu'un souhaite prendre la parole à ce sujet ? Donna, allez-y.

DONNA AUSTIN :

On l'a très bien dit, il faut continuer à en discuter. Et le commentaire d'Ashley était très pointu à ce sujet. Si on pouvait être un peu plus ouverts, allons-y. Il ne faut pas se mettre sur la défensive. On a discuté avec le PSWG il y a quelques jours et lorsqu'on nous dit utilisation malveillante du DNS, on se met sur la défensive directement parce qu'on se sent attaqués, parce que nous sommes les seuls dans la communauté qui peuvent faire quelque chose pour s'occuper de l'utilisation malveillante. Donc la conversation se passe très mal parce qu'on se met sur la défensive, comme je le dis.

Mais si on pouvait être un peu plus ouverts au moment d'en discuter et dire : « D'accord, l'utilisation malveillante est un problème. », comment s'y prendre ? Nous sommes bien placés pour résoudre le problème. Que peut-on faire d'autre ? Donc la conversation serait une toute autre conversation. Donc peut-être qu'on devrait essayer d'être un peu plus détachés, de ne pas se concentrer tellement sur ce qu'il y a de négatif. Et je pense qu'à ce moment-là, on pourrait avoir des conversations plus franches et plus ouvertes. Ce serait très utile.

Je tiens à signaler que Chris Disspain va nous quitter à la fin de cette réunion. Donc au nom des parties contractantes, Chris, nous vous remercions de votre service et de vos contributions. Ce n'est pas un poste facile que d'occuper un siège au Conseil d'Administration. Vous

avez fait énormément de travail avec le comité du programme des nouveaux gTLD au NGPC si je ne me trompe, et vous avez également le PDP des SubPro, vous avez fait un excellent travail, donc je vous remercie pour tout ce que vous avez accompli au nom de mon groupe RISG et de toute la communauté. Merci Chris.

BECKY BURR :

Merci Donna.

Chris a tout à fait raison.

Peut-être devrait-on passer à la question du Conseil d'Administration ? Je sens que notre proposition était un peu une vision du déroulement de cette réunion.

MAARTEN BOTTERMAN :

Si Chris veut s'exprimer, il n'y a pas de problème, on pourra prendre un petit peu de temps pour la réunion avec la CPH.

BECKY BURR :

Allez-y Chris. Vous n'allez pas dire combien cela va vous manquer que d'être au centre de l'action pour la prochaine série ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Vous êtes en muet, Chris ?

BECKY BURR :

Oui, il paraît.

Mandla et Matthew ont déjà parlé du renforcement de l'efficacité du modèle multipartite, problèmes et opportunités clés pour l'accélérer.

Sans répéter ce qui a déjà été dit, Mandla, Matthew, voulez-vous relancer la conversation ? Je vois que Chris lève la main. Allez-y Chris. Il doit être en muet.

FRANCO CARRASCO :

Non, il n'est pas en muet, il semble qu'il ait un problème avec le micro.

MAARTEN BOTTERMAN :

Il fait le mime très bien. On peut lire sur ses lèvres ce qu'il veut dire.

BECKY BURR :

Mais on ne le voit pas non plus.

DONNA AUSTIN :

Pardon, je vous interromps parce qu'on n'avait prévu que 60 minutes pour cette réunion, n'est-ce pas ? Il ne nous reste que quatre minutes.

FRANCO CARRASCO :

Oui, c'est cela, c'est correct.

BECKY BURR : Très bien. Donc c'est bien que l'on ait déjà abordé la question, à peu près en tout cas. Je pense qu'à travers notre conversation, nous avons déjà abordé cette question. Nos délibérations ont été très utiles d'ailleurs.

Mandla et Matthew, avez-vous d'autres remarques à faire sur ce point en particulier ?

MATTHEW SHEARS : Oui. En fait, je pense que vous avez raison. On a déjà abordé cela et vos questions pour le Conseil d'Administration étaient très directes vis-à-vis des sujets qui nous occupent en ce moment.

Je l'ai déjà écrit sur le chat, mais je crois que Sam a fait des remarques très pointues et je voulais vous recommander de lire le document sur le modèle multipartite parce qu'il aborde des questions comme l'encadrement, comme par exemple le modèle multipartite, comment faire pour que le processus soit plus efficace, mieux cadré, quelles seraient les priorités. Bon nombre de nos travaux en ce moment vont dégager des résultats à un moment ou à un autre.

Et comme Xavier l'a dit, on a une nouvelle initiative de planification à l'organisation, le Conseil planifie mieux ses travaux et cela nous permettra sans doute de faire évoluer le modèle davantage et nous espérons nous améliorer à cet exercice.

BECKY BURR : Merci Matthew.

Pour conclure, je vais céder la parole à Maarten pour ses remarques finales. Merci pour cette réunion, pour une conversation enrichissante et pour les attentes que vous avez générées d'avoir davantage de ces réunions et davantage de dialogues avec vous. Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Merci pour le temps que vous nous consacré, pour tout ce que vous apportez à l'ICANN, à nous. C'est très apprécié, vraiment.

Je comprends pleinement que la manière dont nous travaillons en ce moment est affectée par la covid-19. En même temps, je vois qu'ensemble, on cherche à améliorer les choses pour mieux travailler ensemble. Donc merci de tout cœur pour cette discussion. J'espère qu'on en aura d'autres à l'avenir, quelle qu'en soit la forme. Merci et à la prochaine.

BECKY BURR : Merci.

Donna, Ashley, avez-vous des remarques finales ? Non ?

DONNA AUSTIN : Merci Becky.

BECKY BURR : Ashley le sait déjà, mais je vais dire qu'Ashley a une bibliothèque formidable derrière elle.

Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]